



**Municipalité  
de Saint-Robert**

666, chemin de Saint-Robert, C.P. 150  
Saint-Robert (Québec) J0G 1S0

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

# AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée, Nathalie Lussier, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, que le règlement #400-2018 concernant la signalisation et les véhicules lourds a été adopté le 2 octobre 2018.

Tout contribuable peut, s'il le désire, prendre connaissance dudit règlement, au bureau municipal, aux heures régulières d'ouverture.

Donné à Saint-Robert, ce 11 octobre 2018

Nathalie Lussier,  
Directrice générale/secrétaire-trésorière

---